

Rapport annuel 2016
Bilan qualitatif de l'année 2016 et perspectives pour l'année 2017

1 Événements marquants

L'année 2016 a été marquée par plusieurs événements importants dans la vie d'un service.

1.1 Mouvement de personnel

Le service a vu le départ au 5 septembre 2016 de Mme Aude Pothier, Chargée d'études documentaires, responsable du pôle collecte et traitement des archives publiques et adjointe au directeur. La vacance de ce poste a été déclarée et l'avis relancé depuis sur la BIEP sans résultat à ce jour. Essentiel pour la conduite de la politique du service, pour l'exercice du Contrôle scientifique et technique de l'État sur les archives publiques produites dans le département, ce poste d'adjoint a été l'objet d'un courrier du Sénateur-Président du Conseil départemental des Ardennes à Mme la ministre de la Culture et de M. le Préfet des Ardennes à M. le Directeur général des patrimoines.

1.2 Activités scientifiques

1.2.1 Le colloque consacré à Andrée et Pierre Viénot

Le 8 octobre 2016 s'est tenu à Rocroy un colloque intitulé *Andrée et Pierre Viénot, pensée et action* qui a rassemblé lors d'une journée une bonne assistance d'environ 100 personnes. Organisé à l'initiative de l'association d'histoire et de géographie locales Terres Ardennaises, de la Ligue des Droits de l'Homme et coordonné par les Archives départementales service du Conseil départemental des Ardennes, ce colloque a permis de mettre en lumière le parcours de ce couple hors du commun, au destin local à l'échelle de la ville de Rocroy, du département des Ardennes, national, Andrée et Pierre Viénot ayant été tous les deux députés et ministres en 1936 et 1946-1947.

La journée s'est articulée en trois temps, après l'ouverture officielle du colloque par M. le maire de Rocroy, M. le Sénateur, président du Conseil départemental des Ardennes et conseiller départemental de Rocroy, M. le Député de la 1^{ère} circonscription des Ardennes :

- le temps des témoins avec le témoignage poignant en particulier du fils de M. et Mme Viénot ;
- le temps des historiens (dont une communication lue d'une historienne allemande ayant consacré sa thèse à Pierre Viénot) ;
- le temps des archivistes avec des communications provenant des Archives nationales et des Archives diplomatiques (ministère des affaires étrangères et du développement international).

1.2.2 L'enquête Charleville et le partenariat avec le Centre Roland Mousnier

La fin du rapport annuel pour 2015 évoquait le partenariat en devenir avec le Centre Roland-Mousnier, l'université Paris IV Sorbonne et le CNRS. Une réunion inaugurale a pu se tenir en Sorbonne courant janvier 2016 en associant tous les acteurs à ce projet, la Directrice du Musée de l'Ardenne (ville de Charleville-Mézières), le Directeur des Archives départementales de la Nièvre pour les fonds consacrés à Charles de Gonzague, duc de Nevers, la Conservatrice des monuments historiques de Champagne-Ardenne. Ce pluralisme institutionnel et disciplinaire a abouti à plusieurs réalisations comme la participation des chercheurs aux Journées européennes du patrimoine (présentation historique des pavillons de la place Ducale, présentation au public carolomacérien des recherches en cours par les étudiants eux-mêmes).

Le partenariat se poursuivra en 2017 avec une journée de rencontre-bilan avec les sociétés savantes ardennaises pour rendre le public non plus seulement curieux d'histoire mais véritablement historien selon les mots du Pr Ruggiu.

1.3 Action de commémoration

Le 4 juin 2016 s'est tenue dans les Ardennes la commémoration de la bataille de Verdun dont le commandement allemand a été piloté de Mézières, lieu de garnison du *Krönprinz*. Sous l'impulsion du chef de corps du 3^{ème} régiment du Génie, le colonel Charles Michel, une marche commémorative dite de la victoire a pu être organisée entre la base d'Elan-Flize et la place ducale de Charleville-Mézières. Une exposition de documents conservés aux Archives départementales a été présentée en Préfecture, par ailleurs

berceau de l'arme du Génie.

1.4 Actions archivistiques

M. Louis Le Roc'h Morgère, Inspecteur général des patrimoines, collègue des archives, est venu les 19-20/10 et 23/12 procéder à sa visite d'inspection telle qu'elle est prévue l'année consécutive de la prise de poste d'un nouveau directeur.

Un événement marquant est à mentionner : la prise en compte du risque amiante aux Archives départementales des Ardennes.

Le CHSCT du Conseil départemental des Ardennes, par son alerte du 2 octobre 2016, a attiré l'attention sur la question de la prise en compte de l'exposition à l'amiante aux Archives départementales des Ardennes.

L'alerte portait sur les travaux engagés dans la sauvegarde des archives de l'entreprise Deville et plus largement sur l'application de la circulaire du 5 août 2015 relative aux préconisations pour la prise en compte du risque amiante dans les services d'archives.

Dès le début de la gestion de la crise, le directeur des Archives départementales a souhaité rendre compte, en toute transparence, des actions menées.

Cette démarche a poursuivi les buts suivants :

- rendre lisibles les actions menées ;
- répondre aux inquiétudes légitimes des agents ;
- refonder les pratiques en incluant fortement cette problématique dans le travail des Archives départementales.

Les actions menées se sont articulées autour des axes suivants :

- 1/ informer-rassurer-mettre en perspective-rendre compte à la hiérarchie du Conseil départemental et au ministère de la Culture (SIAF et Inspection des patrimoines) : des compte rendus et des écrits documentent les actions menées.
- 2/ mesurer et obtenir des données objectives : des prélèvements surfaciques en mesure d'urgence dans les établissements Deville et aux Archives départementales ont été réalisés.
- 3/ renouveler les pratiques de collecte des archives en incluant dans les formulaires de visite, d'inspection et de collecte de documents d'archives le risque amiante : passé à la validation du CHSCT du 12 décembre 2016.

1.5 Contexte administratif des tutelles départementales et préfectorales du service des Archives départementales des Ardennes.

Du point de vue du Conseil départemental, Mme Christiane Dufossé, Directrice générale des services départementaux a quitté la collectivité et Mme Brigitte Raynaud lui a succédé au 1^{er} juillet. Mme Raynaud a visité le service des Archives départementales dans le mois de son arrivée afin de faire connaissance avec le service et les lieux. Un changement d'organisation interne à la collectivité a été engagé et le service des Archives départementales, jusque là dépendant de la Direction générale adjointe exercée par M. Fabrice Ogier, a intégré la Direction de l'Éducation et de la Culture, composée du service de la Culture, des collègues et de la carte scolaire ainsi que de la Bibliothèque départementale des Ardennes.

Du point de vue de la Préfecture des Ardennes, l'année a vu l'arrivée du nouveau préfet, M. Pascal Joly, du secrétaire général de la Préfecture, M. Frédéric Clowez et de la Directrice des services du cabinet du Préfet Mme Anne Gabrelle à la suite des départs concomitants du Préfet Frédéric Périssat, celui du secrétaire général Olivier Tainturier et celui du Directeur des services du Cabinet Michel Gouriou.

C'est donc avec une organisation départementale renouvelée et un corps préfectoral presque entièrement nouveau que l'année 2016 a engagé son second semestre.

2 Moyens

2.1 Budget

Le payeur départemental a demandé à la Direction des finances du Conseil départemental une nouvelle structuration du budget : désormais, la valorisation des archives et la numérisation relèvent de la section de fonctionnement et non plus de la section d'investissement.

Le budget des Archives départementales voit ainsi ses sections d'investissement et de fonctionnement équilibrées chacune à 47 000 euros pour ce qui concerne les crédits directement générés par le service. Ce budget global de 94 000 euros est stable par rapport à 2016, année qui avait vu la baisse de près de 20 % de son montant.

Une subvention de 4 200 euros provenant de l'État (Service interministériel des Archives de France), pendante depuis 2014, a été versée au Conseil départemental des Ardennes pour conduire l'étude de faisabilité évaluant les possibilités offertes par les deux scénarios d'extension des Archives départementales des Ardennes : soit l'extension sur place ou l'aménagement des locaux de l'entreprise Deville dont les murs appartiennent à la collectivité. Ces études, réalisées par le cabinet Cap Projet de Douai, se sont élevées à 16 800 euros.

2.2 Personnel

L'effectif théorique des agents reste de 19 agents. Cependant, le personnel des Archives départemental a vu le départ en septembre de la Chargée d'études documentaire, adjointe au directeur, en charge du pôle Collecte et traitement des Archives publiques.

Le poste de magasinier d'archives vacant une bonne partie de l'année 2015 a été pourvu dès le 4 janvier 2016 par un agent titulaire à mi-temps provenant d'un autre service de la collectivité. Le mi-temps complémentaire est assuré par un agent contractuel dont les missions ont été redéployées à l'arrivée du magasinier.

Une étude globale des effectifs des Archives départementales donne quelques éléments quant à la démographie du service.

La moyenne d'âge est de 50.4 ans et la durée moyenne d'arrivée dans le poste est de 15.3 ans. Ainsi constate-t-on une grande stabilité dans les effectifs. À donnée constante, et sans recrutement de remplacement, l'équipe sera fragilisée en termes d'effectifs par la presque concomitance des départs en retraite de 4 agents à l'horizon de la fin 2017-2018.

3 Bâtiments

Le bâtiment des Archives départementales présente une capacité totale de stockage de 19 430.04 mètres linéaires. En voie de saturation, il présente encore 3506 mètres linéaires disponibles qui seront inexorablement occupés par les versements importants à venir du Tribunal de Grande instance de Charleville-Mézières, de l'entrée des archives de l'entreprise Deville et d'autres entrées provenant des éventuelles mutations et redéploiements de l'administration déconcentrée de l'État dans le département.

Pour répondre à ce défi, le département s'est engagé dans l'exploration de deux scénarios possibles :

- Le premier consisterait en la réhabilitation du bâtiment actuel, par un doublement de sa surface, rendue possible par une réserve foncière suffisante. Cependant l'inscription récente de la citadelle de Mézières à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques et la difficulté de mener un chantier sur site occupé rend incertaine cette option.
- Le second consisterait en la réhabilitation de l'ancienne usine Deville datant de 1927 et dont les locaux ont été acquis en 2003 par le Conseil général des Ardennes d'alors. Il constitue un bâtiment central à Charleville-Mézières, tant par son image que sa situation géographique. Il se compose de 4 niveaux pour une surface d'environ 7750 m², pouvant correspondre aux besoins de l'extension.

Quelques éléments sont à vérifier, comme la portance au sol, réputée importante mais peut-être à renforcer, la présence de polluants dus à l'activité même des établissements Deville (appareils de chauffage en fonte), sans parler du risque d'inondation encouru par la présence de la Meuse à proximité.

Des études de faisabilité ont été menées à l'été : leur lecture par la Collectivité, le Service interministériel des Archives de France et la DRAC n'ont pas permis à ce stade de déterminer un choix décisif et la réflexion se poursuivra durant l'année 2017.

4 Relations avec les services versants et les producteurs d'archives

4.1 Contrôle scientifique et technique

Le contrôle scientifique et technique a été exercé tout au long de l'année, avec une décélération au printemps et à l'été en raison du départ de la chargée d'étude documentaires en charge des relations avec les communes. Annoncé dès le mois d'avril, priorité a été donnée par le Directeur des Archives de préparer le départ et la transition de cet agent par la clôture des dossiers engagés en interne afin de prévoir la transition, tant du point de vue managérial que purement archivistique.

Repris à la fin de l'été, les visites d'inspections en communes ont pu reprendre dans un format légèrement différent : les inspections d'archives communales ne sont pas assorties de collecte systématique afin de ne pas créer un arriéré de traitement trop important et laissant un délai raisonnable de traitement et de réponse aux communes.

En revanche, le visa d'élimination du Directeur des Archives départementales a porté sur plus de 3088 mètres linéaires de documents, soit près du double de l'année 2015, indiquant ainsi que les procédures d'élimination sont bien connues des administrations publiques ardennaises ainsi que le rôle des Archives départementales.

4.2 Archives électroniques : projets de dématérialisation, plate-forme d'archivage électronique

Les projets de dématérialisation sont très nombreux et émergent très régulièrement. Les projets très engagés dans le département des Ardennes portent sur la dématérialisation des dossiers d'usagers de la MDPH avec une GED entrée en production au printemps. La question de l'archivage des données se pose et devra être poursuivi dans le courant de l'année 2017 avec la mise en œuvre des profils d'archivage.

Du côté des services de l'État, une bonne dynamique s'est engagée avec le bureau de l'état civil et des étrangers pour la finalisation de la dématérialisation des dossiers d'étrangers. Si les dossiers sont bien numérisés, les dossiers traditionnels en papier ne sont pas éliminés ni véritablement éliminables dans la mesure où il faut maintenant construire et finaliser un protocole d'archivage réunissant le service, les Archives départementales en articulation avec l'administration centrale pour ce qui concerne l'accès et la conservation des données individuelles.

Enfin, les exigences croissantes de dématérialisation de la chaîne comptable au Conseil départemental mettent à l'ordre du jour une démarche globale de mise à plat des procédures pour construire ce projet. Les Archives départementales devront y être associées.

4.3 Relations avec les communes

Une formation aux fondamentaux de la gestion des archives a été dispensée aux cadres de la ville de Sedan le 18 novembre 2016. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet qu'esquisse la ville de se doter d'un lieu consacré à la conservation et à la valorisation de son riche patrimoine archivistique.

Un projet similaire, plus avancé, est en cours à Carignan, avec la construction dans les locaux d'un ancien centre commercial d'un espace consacré aux archives de l'ancien pays d'Yvois et de la ville.

5 Fonds

5.1 Collecte

Il faut noter un accroissement de 212.93 mètres linéaires des fonds et collections conservées avec une hausse importante du volume des archives privées (35.85 mètres linéaires contre 5.30 en 2016) et des versements des archives publiques (162.92 mètres linéaires, soit une augmentation de 14.5 mètres linéaires par rapport à 2015). À noter 0.29 Go de données provenant des supports informatiques des écoles publiques, collectées chaque année à la fin de l'année scolaire à la faveur de l'évolution de la carte scolaire départementale et des fermetures d'établissements.

Le développement de la bibliothèque du service présente une remarquable stabilité avec environ 15 mètres linéaires d'accroissement annuel.

Parmi les fonds remarquables collectés, on trouve les archives d'une entreprise, la Persévérance, société de métallurgie très importante de la ville de Rocroy. Cette collecte d'archives d'entreprise s'est poursuivie par le travail de repérage des archives de l'entreprise Deville, établissement emblématique des Ardennes. La collecte de fonds de résistants s'est poursuivie avec le classement de fonds très riches pouvant intéresser les historiens et les grandes institutions nationales voire internationales.

Il faut mentionner l'achat en vente publique d'un terrier de 1539-1540 pour la seigneurie de Grivy-Loisy. Cette entrée est remarquable car elle enrichit les archives anciennes conservées aux Archives départementales. Bien que très marqué par l'histoire et les destructions du XXe siècle, le fonds conserve des archives anciennes très importantes, plus abondantes qu'on ne le pense, les destructions, certes massives, n'ayant pas détruit entièrement le matériau historique, une partie des archives ayant pu être évacuée en décembre 1939.

5.2 Traitement

5.2.1 Récolement réglementaire

Le récolement réglementaire consécutif à l'arrivée d'un nouveau directeur a été reporté sur autorisation expresse du Directeur, chargé des Archives de France en raison de l'attente des mesures d'empoussièrisme des magasins des Archives départementales. Cette démarche s'inscrit dans la prise en compte du risque amiante dans les procédures et pratiques des Archives départementales, en application de la circulaire du 5 août 2015 de la ministre de la Culture.

En 2016 a été mise en œuvre l'emploi d'une nouvelle série, la série DEM (pour déménagement) permettant le rangement des vrac et autres fonds en attente de traitement. Cette solution, provisoire, a pour but de les matérialiser intellectuellement (et dans le système d'information archivistique). Ils conservent leur aspect organique, permettant ainsi le respect des fonds et la communication minimale des documents aux lecteurs le cas échéant en proposant un état de classement inabouti pour qualifier le fonds de « classé » mais suffisant pour se repérer à l'intérieur.

5.2.2 Informatique documentaire et Système d'information archivistique (SIA)

Le service est engagé depuis 2015 dans une démarche de migration du système d'information archivistique Thot actuellement en version 2.7 à une version dite V3, en mode web. Une équipe projet s'est constituée pour tester la nouvelle version avant la migration annoncée au printemps 2017.

5.2.3 Instruments de recherche

Les instruments de recherche sont désormais produits et importés directement dans le SIA selon une procédure et des acteurs bien définis. Un tableau de saisie des instruments de recherche a été défini en conformité avec la norme ISAD-G et ISAAR-CPF.

Le but poursuivi est de générer des instruments de recherche qui pourront, à terme, être encodés en EAD. L'objectif à plus long terme est de diffuser des instruments de recherche sur le portail internet du service qui sera ainsi une véritable salle de lecture virtuelle.

Le traitement des archives de la sous-préfecture de Vouziers a été assuré par un stagiaire en Master 2 de la formation de l'Université de Lille 3 (Master Histoire : Parcours Archivistique et monde du travail). Ce travail a permis de finaliser le tableau de gestion, pendant depuis quelques années.

5.2.4 Numérisation des fonds

Suspendue en 2015, la numérisation de documents patrimoniaux a repris. Si elle n'avait jamais réellement été stoppée en interne en raison des petites numérisations faites à l'aide du scanner patrimonial (instruments de recherche anciens, petits fonds), une opération de numérisation plus ambitieuse a été définie. Il s'est agi de numériser des répertoires des notaires, permettant ainsi de promouvoir la consultation des archives notariales par leur mise en ligne consécutive sur le portail internet des Archives départementales.

5.2.5 Conservation : conditionnement, conservation préventive, restauration

Suspendue en 2015, la restauration de documents patrimoniaux a repris. C'est ainsi que 35 registres d'hypothèques ont été restaurés.

6 Communication, diffusion, valorisation

6.1 Site Internet : archives et instruments de recherche en ligne, réutilisation des données publiques

Le portail internet des Archives départementales se veut de plus en plus une salle de lecture virtuelle. La fréquentation, dont vous trouverez ci-après le détail, montre sa fragilité.

	2015	2016
Nombre de pages vues	4 312 966	2 712 831,00
Nombre de visites	478 642	409 967,00
Nombre de visiteurs uniques	161 794	118 539,00

Ainsi, en 2015, comptabilisait-on 1 311 visites par jour, contre 1 123 cette année.

La conjoncture peut s'analyser par le fait qu'une embellie était caractéristique en 2014 avec la mise en ligne des registres matricules collant au cycle des commémorations de la Grande guerre. L'année 2015 a suivi ce sillage et 2016 n'a pas vu de nouveautés caractéristiques, même si le site est vivant en étant alimenté toutes les semaines d'actualités, de focus sur des documents...

La médiation, existante pourtant, ne semble pas suffire : le temps passé en 2016 à reprendre les programmes de numérisation, à enrichir le site en définissant une feuille de route, permettra, nous l'espérons, de renverser la tendance.

6.2 Activités culturelles :

6.2.1 Expositions

Les Archives départementales des Ardennes ne disposent pas de conditions optimales permettant de réaliser des expositions sur le site même du service. En revanche, les fonds et collections conservées sont très régulièrement mobilisés par les musées du département comme le musée de l'Ardenne de Charleville-Mézières qui a emprunté des documents pour les expositions portant sur les thèmes suivants :

- Les 60 ans de la fusion entre Mézières, Charleville, Mohon, Étion, Montcy-Saint-Pierre, Le Theux ;
- Une exposition sur le jumelage de la ville avec Manchester (ville marraine après la 1^{ère} Guerre mondiale) ;
- Quand ceux du 3 se battaient à Verdun (exposition commémorant le centenaire de la bataille de Verdun, en lien avec le 3^e régiment du Génie ayant son siège à Charleville-Mézières) ;
- Charles de Gonzague, prince de l'Europe : exposition en lien avec une historienne membre du Centre Roland-Mousnier (Université Paris IV-Sorbonne).

6.2.2 Projets scientifiques

Deux projets ont jalonné l'année 2016 :

- Projet autour de l'histoire de la PMI. Dans le prolongement de l'exposition consacrée aux 70 ans de la Protection maternelle et infantile, le service de PMI dans les Ardennes a souhaité poursuivre l'aventure par la réalisation d'une brochure basée sur des enquêtes orales d'acteurs et de figures de la PMI. Cette brochure est annoncée pour la rentrée 2017.
- Exposition virtuelle autour du Front populaire dans les Ardennes. Dans le cadre du 80^e anniversaire du Front populaire, le pôle Valorisation et archives privées a repris, revu et refondé une exposition ancienne tenue aux Archives départementales sur le thème en 1986. Un appel aux contributions et dons d'archives, notamment iconographiques, a été lancé pour compléter les fonds, relativement pauvres en ce domaine.

Enfin, la participation à la Grande collecte des 18-20 novembre n'a donné lieu à aucun dépôt.

6.2.3 Promotion des Archives départementales

Les journées européennes du patrimoine ont été organisées aux Archives départementales avec l'ouverture les 17 et 18 septembre, de 10 heures à 18 heures du service. Cette opération s'est faite en lien avec d'autres services du Conseil départemental, la cellule archéologique départementale et le Musée Guerre et Paix en Ardennes. Cette journée, également ouverte à la Société d'histoire des Ardennes (ayant son siège aux Archives) pour y tenir un stand, avait pour but de faire se rencontrer les équipes et de valoriser la vitrine patrimoniale du Département. Les visiteurs ont ainsi pu participer à diverses animations présentées par les services (fouille, atelier portant sur le cadastre, la recherche immobilière et les collections du musée en cours de réouverture).

6.2.4 Publications

Attendu, le catalogue de l'exposition *Le cadastre ancien dans tous ses états, un trésor public (1700-1850)* a été réédité par les moyens internes du Département des Ardennes. Très richement illustré, il a été « transformé » en véritable ouvrage et attribué à son auteur, Michel Desbrière. Il a été diffusé à tous les élus, nouveaux dans leur poste pour la grande majorité des cantons ardennais.

7 Publics

Avec le chiffre en nette baisse de 689 lecteurs en 2015 contre 845 en 2014, l'année 2016 affiche une baisse accrue avec 657 lecteurs inscrits.

La sociologie du public peut s'analyser comme suit :

Type	2015	2016
Scientifiques (universitaires, chercheurs, étudiants)	40	44
Généalogistes	311	290
Dont Généalogistes professionnels disposant d'une dérogation	17	18
Usagers effectuant des recherches à caractère administratif ou juridique	20	28
Personnes des services versants	13	17
Autres	305	282

L'activité du service éducatif, menée par une enseignante en décharge hebdomadaire de 4 heures, se maintient par rapport à son niveau de 2014-2015, avec 534 élèves ne perdant que 50 élèves, ce qui est notable en raison des difficultés accrues rencontrées pour organiser une sortie scolaire et du contexte sécuritaire renforcé par des interdictions conjoncturelles.

8 Partenariats scientifiques nationaux et internationaux

8.1 Insertion dans le monde associatif, académique et scientifique

L'Institut d'histoire du temps présent, laboratoire de recherche associé à l'Université Paris VIII, descendant du Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale, rassemble un large réseau de correspondants départementaux, composé principalement de professeurs du secondaire. L'IHTP a sollicité les Archives départementales pour participer à la nouvelle enquête 2016-2020 intitulée *Accueillir les étrangers en France, 1965-1983*. Ouvert aux historiens qui viendront consulter nos versements W (avec les demandes de dérogations qui les accompagnent bien sûr), le réseau est accessible aux archivistes et permet de valoriser les archives contemporaines.

8.2 Partenariats : nouveaux et traditionnels

Les archives de l'École nationale supérieure des arts de la marionnette (ENSAM) ont été traitées par un étudiant en master 2 d'archivistique de la formation d'Amiens (Métiers des archives et technologies appliquées). Encadré scientifiquement par les Archives départementales, le stagiaire a été accueilli par l'Institut international de la Marionnette, structure siège de l'ENSAM, permettant de faire avancer en bonne intelligence le classement des archives par la préparation du dépôt du fonds aux Archives départementales et la finalisation d'un tableau de gestion en cours depuis quelques années. Le partenariat s'est poursuivi avec le recrutement (et la participation au jury du directeur des Archives départementales) d'un archiviste contractuel pour le classement des archives des fonds privés d'artistes, dont le fonds Alain Recoing, illustre marionnettiste dont les archives sont déposées à l'IIM.

Des conventions ont été approuvées par la Commission permanente du 2 décembre 2016 du Conseil départemental, autorisant le Président à les signer :

- avec le programme Persée (portail de numérisation rétrospective de publications scientifiques épuisées) permettant la mise en ligne et la large diffusion sur le portail des publications du service ;
- avec le SIAF pour le Portail France Archives, permettant la présence et la promotion des fonds ardennais sur l'interface nationale en cours de définition des archives de France ;
- avec le SIAF pour le Grand mémorial, permettant le moissonnage et la présence sur l'interface nationale des données indexées de manière collaborative sur le portail internet des Archives départementales ;
- avec les acteurs départementaux de la généalogie pour encourager l'indexation collaborative des registres matricules de la Grande guerre, et avec un généalogiste pouvant mettre à profit des internautes sa base recensant les contrats de mariages, permettant ainsi la promotion des archives des notaires, largement sous-exploités dans les Ardennes.

8.3 Échanges professionnels

Des temps d'échanges privilégiés ont également jalonné l'année :

- Participation des 3 cadres du service au forum de l'Association des archivistes français à Troyes portant sur les archives, bouillon de culture numérique les 30 mars-1er avril ;
- Rencontre régionale à Strasbourg des archivistes de la grande région grand Est le 13 octobre ;
- Séminaire annuel des DAD à Bordeaux les 8-10 novembre.

Le 2 février 2017,

Éric MONTAT,

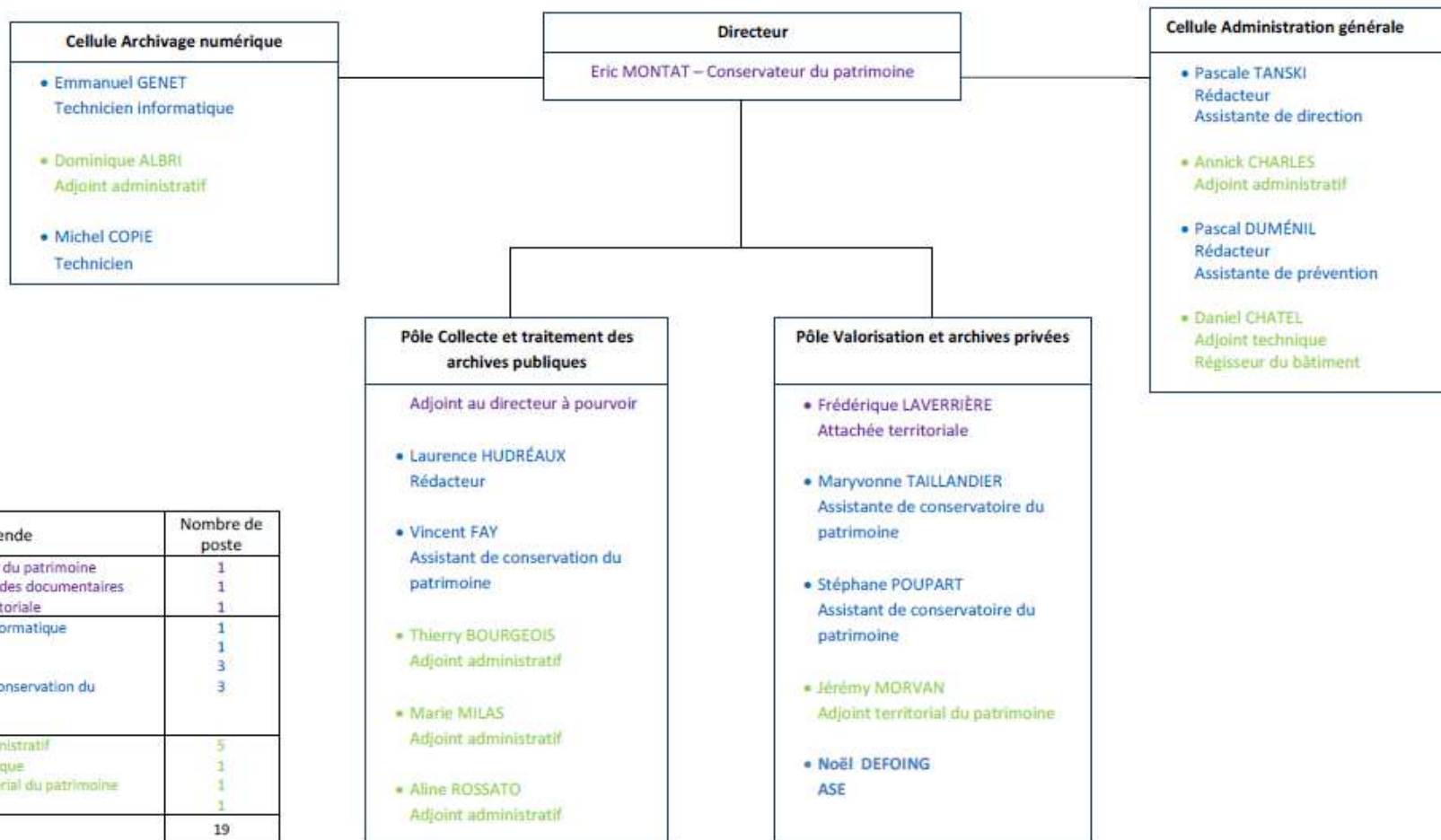
Conservateur du patrimoine,

Directeur des Archives départementales des Ardennes

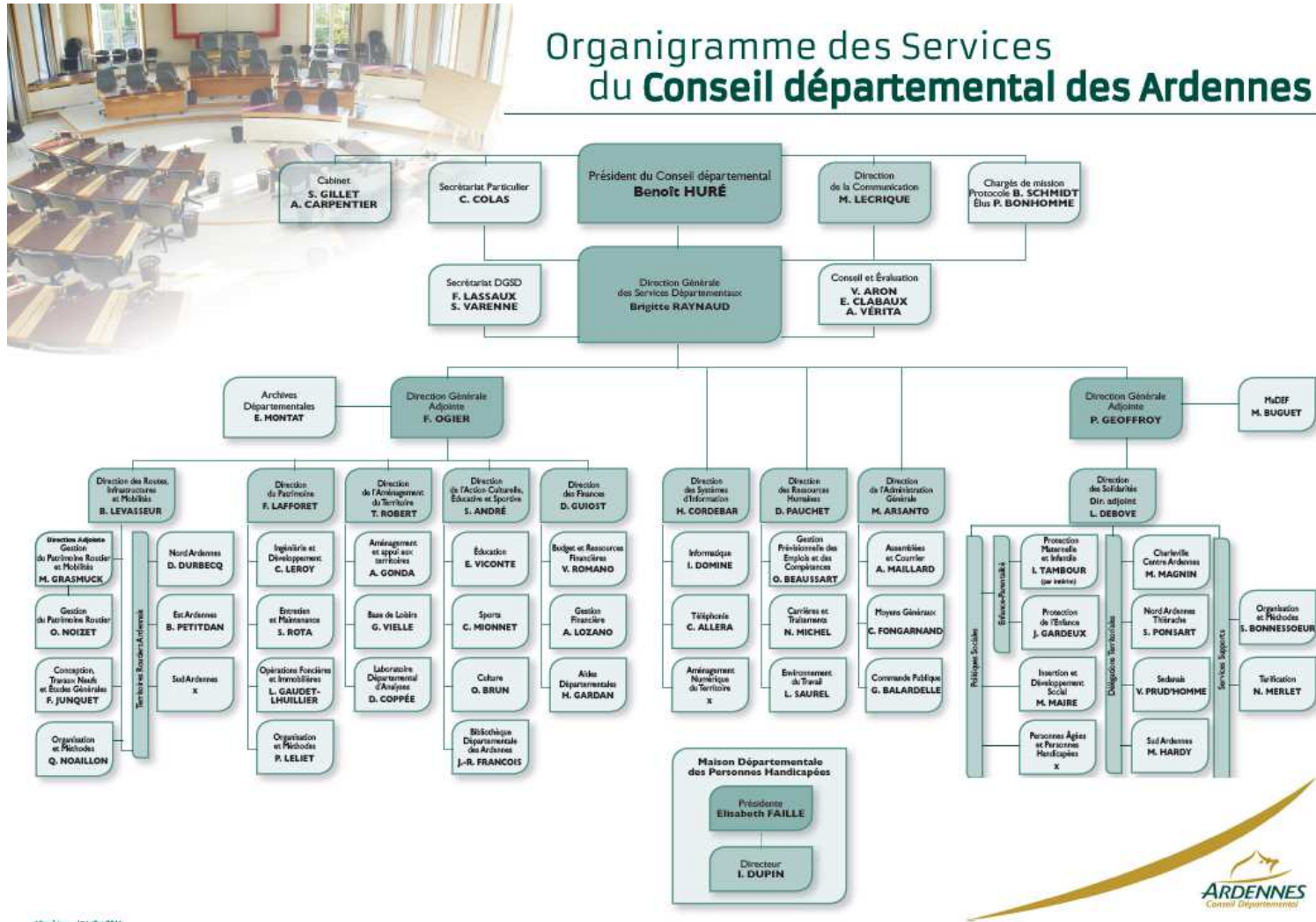
Nous avons eu la douleur de perdre une de nos collègues, Mme Marie MILAS, agent des Archives départementales depuis 1992, décédée en janvier 2017.

Organigrammes

DEC - Archives départementales des Ardennes



Organigramme du Conseil départemental des Ardennes au 1^{er} juillet 2016 [avant la réorganisation de la collectivité].



Organigramme du Conseil départemental des Ardennes au 2 février 2017 [après la réorganisation de la collectivité].

